

Mzia craint de passer son bac sans traductrice

Lycéenne géorgienne scolarisée dans la Manche, Mzia Kutalia bénéficiait de temps supplémentaire et d'une assistance pour écrire en français. Le rectorat lui retire ces aides, au nom de l'égalité des chances.

Témoignage

« **Je vous informe que les aménagements demandés ne sont pas accordés.** » C'est par ces mots que s'achève le dernier courrier du rectorat de l'académie de Normandie, daté du 18 mars, adressé à Mzia Kutalia.

Le 3 mars, dans un autre document, la Géorgienne de 18 ans, scolarisée à Coutances, dans la Manche, voyait pourtant son statut particulier reconnu.

En France depuis trois ans, la lycéenne a appris le français par elle-même. Encore hésitante à l'écrit, elle bénéficiait jusqu'ici de temps supplémentaire pour les examens, qu'elle passait dans une salle à part. Elle pouvait surtout dicter ses réponses à une assistante, qui se chargeait de les retranscrire, et était dispensée de deuxième langue.

Une anomalie, selon l'académie, qui dit, dans sa lettre, réserver ces mesures aux candidats présentant « **un handicap ou un trouble de la santé invalidant** ».

« Personne ne comprend »

Au lycée Charles-François-Lebrun, la décision scandalise les élèves. Une mobilisation est née pour soutenir Mzia et un recours est prévu. « **Quand on voit ce qui se passe actuellement en Ukraine, qu'on accueille des réfugiés, mais que derrière on les reçoit comme ça... C'est lamentable**, s'insurge Maïwenn Bellec, représentante des élèves au conseil de vie lycéenne et au conseil d'administration de l'établissement. **Personne ne comprend. Que ce soit l'administration, les élèves et les professeurs.** »

Mzia, elle, est encore sous le coup de la surprise. « **Je suis perdue. Je ne suis même pas stressée, je suis choquée** », réagit-elle. Pour l'élève de terminale, le changement est

brutal. En février encore, comme l'an dernier pour les épreuves de français, elle passait ses examens blancs avec les aménagements.

Mardi 5 avril, elle a expérimenté un premier test sans assistance. « **Je me suis retrouvée seule, dans une salle avec beaucoup de monde. C'était très stressant** », confie-t-elle.

Pour la Coutançaise, qui assure déjà bon nombre de démarches liées à l'arrivée de sa famille en France, c'est aussi une tracasserie administrative de plus. Elle ne s'inquiète pas que pour son sort.

D'autres élèves étrangers du lycée Lebrun, en première et en seconde, ont reçu des courriers similaires. « **Beaucoup de gens vont se retrouver dans cette situation. T'as appris tes cours, t'as pas envie de redoubler. Si ça ne marche pas pour moi, il faut au moins faire quelque chose pour les autres** », encourage-t-elle.

« **L'année prochaine, on va avoir des réfugiés ukrainiens qui vont aussi passer le bac. On va leur dire pareil ?** » interroge Maiwenn Bellec.

Pour Mzia Kutalia, l'examen du bac démarrera le 11 mai, avec ses épreuves de spécialité : sciences économiques et sociales, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques. Elle enchaînera ensuite, en juin, avec la philosophie et le grand oral. Pour ses études supérieures, elle espère rejoindre une faculté de langues ou une formation en information-communication. Elle rêve de devenir journaliste.

Sollicités à plusieurs reprises, les services académiques n'ont pas répondu à nos questions.

Arnaud LE GALL.



Mzia Kutalia, lycéenne étrangère à Coutances, espère obtenir le maintien des aménagements dont elle bénéficiait jusqu'ici. Elle est soutenue par ses camarades, dont Maiwenn Bellec, représentante des élèves. Ouest-France